

RAPPORT DE DEPOUILLEMENT DE LA MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT D'UNE ONG CHARGEE DE LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES DE PREVENTION ET REPOSE AUX VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE (VBG), Y COMPRIS L'EXPLOITATION ET LES ABUS SEXUELS (EAS) ET LE HARCELEMENT SEXUEL (HS) DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET DE REHABILITATION ECONOMIQUE ET ENVIRONNEMENTALE DU FLEUVE NIGER (PREEFN).

.....
PROCES VERBAL D'OUVERTURE DES PLIS
.....

L'an deux mil vingt et le 10 Décembre a eu lieu à 10 heures 30 mn dans la salle de réunion de l'Unité de Gestion du **Projet de Réhabilitation Economique et Environnementale du Fleuve Niger**, sous la présidence de Monsieur Abdourahamane Oumarou TOURE Directeur de l'BFN, Coordinateur du Projet, l'ouverture des manifestations d'intérêts relatives au **recrutement d'une ONG chargée de la mise en œuvre des activités de prévention et réponse aux Violences Basées sur le Genre (VBG), y compris l'exploitation et les abus sexuels (EAS) et le harcèlement sexuel (HS)** dans le cadre de la mise en œuvre du Projet de Réhabilitation Economique et Environnementale du Fleuve Niger (PREEFN).

Etaient présents :

M. Tahirou COULIBALY	Responsable Passation des Marchés/ABFN ;
M. Ousmane CISSE	Spécialiste en Développement Social/UGP ;
M. Malick TESSOUGUE	Spécialiste en Environnement/UGP ;
M. Almoudou TANDINA	Spécialiste VBG/UGP ;
Mme Traore Koura DIAGOURAGA	Spécialiste en Passation des marchés/UGP, Rapporteur.

Après s'être assuré que le quorum est atteint, le Président a ouvert la séance en rappelant l'ordre du jour de la réunion.

La publication a retenu la date du 30 novembre 2020 pour le dépôt des dossiers.

Les organes suivants ont été utilisés : L'Essor n° 19287 du lundi 16/11/2020 et L'Indépendant n°5092 du vendredi 13/11/2020.

Au total deux (02) dossiers ont été reçus. Il s'agit de :

Tableau 1 : Informations sur les plis

PLI/N°	ONG	PAYS	DATES
1	ONG ID-SAHEL AFRIQUE,	Mali	30/11/2020
2	CONSORTIUM WILDAF-ONG RPEFJ MALIBA DEV	Mali	30/11/2020

Le président a ensuite demandé à la sous-commission de dépouillement et de jugement des offres de diligenter les travaux d'analyse des manifestations d'intérêts relatives au **recrutement d'une ONG chargée de la mise en œuvre des activités de prévention et réponse aux Violences Basées sur le Genre (VBG), y compris l'exploitation et les abus sexuels (EAS) et le harcèlement sexuel (HS).**

La séance a été levée à 11 heures 35 mn.

Secrétaire de Séance



Mme Traore Koura DIAGOURAGA



Président de séance



Abdourahamane Oumarou TOURE

Chevalier de l'ordre National

**DOSSIER DE MANIFESTATIONS D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT D'UNE ONG
CHARGEE DE LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES DE PREVENTION ET REPONSE
AUX VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE (VBG), Y COMPRIS L'EXPLOITATION ET
LES ABUS SEXUELS (EAS) ET LE HARCELEMENT SEXUEL (HS) DANS LE CADRE DE
LA MISE EN OEUVRE DU PROJET DE REHABILITATION ECONOMIQUE ET
ENVIRONNEMENTALE DU FLEUVE NIGER (PREEFN).**

.....
RAPPORT D'ANALYSE
.....

Au cours de ses travaux la sous-commission a utilisé les critères établis dans l'avis de manifestation d'intérêt rappelés ci-après.

- être légalement constituée dans le pays ;
- avoir au moins cinq ans d'expérience dans le domaine de la prévention aux VBG, l'expérience en matière de prévention et de réponse à l'EAS/HS sera une valeur ajoutée;
- avoir au moins cinq ans d'expérience dans le domaine de soutien aux survivantes (directement ou par soutien de référencement) de VBG ;
- excellente expérience dans tous les domaines suivants : (a) Mobilisation communautaire et promotion du changement des comportements ; (b) Gestion des cas (soutien psychosocial et psychologique, Assistance juridique et Référencement médical),
- avoir une expérience dans la collecte de données éthique sur la prise en charge des survivant(e)s de VBG ;
- avoir un code de bonne conduite et une claire politique interne visant la prévention et la réponse à l'EAS/HS, y compris un plan régulier de formation du personnel conforme aux standards minimums du projet ;
- expérience dans le renforcement des systèmes locaux de redevabilité, y compris la formation et sensibilisation sur la prévention de l'exploitation et abus sexuels et du harcèlement sexuel ;
- avoir des activités en cours dans la lutte contre les VBG ou protection des femmes ou des enfants dans la zone de mise en œuvre du Projet est en atout;
- expérience en Aménagement des espaces sûrs pour les femmes et les filles ; et la mise en place des conventions de collaboration avec les structures sanitaires compétentes, est un atout.

Méthode de sélection : La Sélection Fondée sur la Qualification du Consultant (QC).

Le tableau ci-dessous donne les appréciations des dossiers des soumissionnaires.

Tableau 1 : Appréciations des dossiers des soumissionnaires.

N°	ONG	Etre légalement constituée dans le pays (4 points)	Avoir au moins 5 ans d'expérience dans le domaine de la prévention et réponse aux VBG (15 points)	Avoir au moins cinq (05) ans d'expérience dans le domaine de soutien aux survivantes (directement ou par soutien de référencement) de VBG (10 points)	Avoir une expérience dans la collecte de données éthique sur la prise en charge des survivant(e)s de VBG (10 points)	Avoir un code de bonne conduite et politique interne visant la prévention et la réponse du harcèlement, de l'exploitation et de l'abus sexuel, y compris un plan régulier de formation du personnel conforme aux standards minimums du projet (15 points)	Expérience dans le renforcement des systèmes locaux de redevabilité, y compris la formation et sensibilisation sur la prévention de l'exploitation et abus sexuels et du harcèlement sexuel (10 points)	Avoir des activités en cours dans la lutte contre les VBG ou protection des femmes ou des enfants dans la zone de mise en œuvre du Projet est en atout	Expérience en Aménagement des espaces sûrs pour les femmes et les filles ; et la mise en place des conventions de collaboration avec les structures sanitaires compétentes, est un atout
01	ONG ID SAHEL AFRIQUE	Averé 4 points	Averé 15 points	Averé 10 points	Averé 10 points	Averé 15 points	Averé 10 points	-	-
02	GROUPEMENT D'ONG WILDAF&RPEF J MALIBA DEV	Averé 4 points	Averé 15 points	Averé 10 points	Averé 10 points	Assez Averé 10 points	Non averé 0 point	-	-

NB : les deux derniers points étaient facultatifs donc ne sont pas estimés

TABLEAU 2 : Evaluation des ONG par rapport aux sous critères du critère 4 qui est désagrégé comme suite :

N°	ONG	Mobilisation communautaire et promotion du changement des comportements (6 points)	GESTION DES CAS (30 points)		
			Soutien psychosocial et psychologique (10 points)	Assistance Juridique (10 points)	Référencement médical (10points)
01	ONG ID-SAHEL AFRIQUE	Avéré 6 points	Avéré 10 points	Non avéré 0 point	Avéré 10 points
02	GROUPEMENT D'ONG WILDAF&RP EFJ MALIBA DEV	Avéré 6 points	Avéré 10 points	Non avéré 0 point	Avéré 10 points

Récapitulatif:

N°	critères	ONG ID-SAHEL AFRIQUE	GROUPEMENT D'ONG WILDAF&RPEFJ MALIBA DEV
01	Etre légalement constituée dans le pays (4 points)	4	4
02	Avoir au moins 5 ans d'expérience dans le domaine de la prévention et réponse aux VBG (15 points)	15	15
03	Avoir au moins cinq (05) ans d'expérience dans le domaine de soutien aux survivantes (directement ou par soutien de référencement) de VBG (10 points)	10	10
04	excellente expérience dans tous les domaines suivants : (a) Mobilisation communautaire et promotion du changement des comportements ; (b) Gestion des cas (soutien psychosocial et psychologique, Assistance juridique et Référencement médical),		
a)	Mobilisation communautaire et promotion du changement des comportements	6	6
b)	Gestion des cas – - soutien psychosocial et psychologique - Assistance juridique et - Référencement médical	10 0 10	10 0 10
5	Avoir une expérience dans la collecte de données éthique sur la prise en charge des survivant(e)s de VBG (10 points)	10	10
6	Avoir un code de bonne conduite et une claire politique interne visant la prévention et la réponse du harcèlement, de l'exploitation et de l'abus sexuel, y compris un plan régulier de formation du personnel conforme aux standards minimums du projet (15 points)	15	10
7	Expérience dans le renforcement des systèmes locaux de redevabilité, y compris la formation et sensibilisation sur la prévention de l'exploitation et abus sexuels et du harcèlement sexuel (10 points)	10	0
8	Avoir des activités en cours dans la lutte contre les VBG ou protection des femmes ou des enfants dans la zone de mise en œuvre du Projet est en atout	-	-
9	Expérience en Aménagement des espaces sûrs pour les femmes et les filles ; et la mise en place des conventions de collaboration avec les structures sanitaires compétentes, est un atout	-	-
	TOTAL DES POINTS SUR 100	90/100	75/100

Tableau 3 : Classement des ONG

PLIS N°	ONG	classement
01	ONG ID-SAHEL AFRIQUE	1 ^{er}
02	GROUPEMENT D'ONG WILDAF&RPEFJ MALIBA DEV	2 ^{ème}

Conclusion :

La commission propose de consulter l'ONG ID-SAHEL AFRIQUE classée première à soumettre une proposition technique et financière sur la base d'une Demande de Propositions approuvée par la Cellule de Passation des Marchés Publics des Ministères de l'Elevage et de la Pêche (MEP), de l'Environnement, de l'Assainissement et du Développement Durable (MEADD).

Après épuisement de l'ordre du jour le Président a levé la séance à 12h50 mn.

Bamako, le 11/12/2020

Le Rapporteur

Koutra

Mme Traore Koura DIAGOURAGA

Le Président de Séance



[Signature]

Abdourahamane Oumarou TOURE
Chevalier de l'Ordre National

ONT SIGNE

M. Tahirou COULIBALY :

[Signature]

M. Ousmane CISSE :

[Signature]

M. Malick TESSOUGUE:

[Signature]

Almoudou TANDINA :

[Signature]